

Le Mans, le 16 février 2018

CHAMPIONNATS DE LA SARTHE INDIVIDUELS **Saison 2017/2018**

- Compétition ouverte aux joueurs et joueuses licencié(e)s à la Fédération Française de Tennis de Table dans le département de la Sarthe.
Attention : Classement retenus : Points actualisés du dernier classement paru.

Date : Samedi 14 avril 2018 :

Minimes Garçons - Juniors Garçons - Poussins & Poussines :	pointage : 13h30
Minimes Filles & Juniors Filles :	pointage : 15h15

Date : Dimanche 15 avril 2018 :

Seniors Messieurs & Cadets :	pointage : 08h30
Benjamins :	pointage : 11h30 (SR)
Seniors Dames Cadettes & Benjamines :	pointage : 12h45 (SR)
Doubles Messieurs (inscriptions sur place) :	début : 11h30
Doubles Dames (inscription sur place) :	début : 15h30

Lieu : **GYMNASE ERNEST CHEVREUIL (près de la Gendarmerie)**
Rue du Général DE GAULLE
72140 SILLE LE GUILLAUME

- Règlement et critères de qualification : voir ANNUAIRE SARTHE.
- Droits d'inscriptions : Voir dossier administratif.
- Inscriptions : MEMENTO et seulement le memento (Téléchargeable sur le site du Comité)

- Un joueur ou joueuse peut s'inscrire dans 2 tableaux à raison d'un tableau par jour.
- Le joueur ayant les points suffisants peut intégrer un tableau supérieur en respectant l'article 2.3
- Le joueur ou joueuse ne sera retenu dans un tableau supérieur que si ses points classement sont supérieurs aux points classements du joueur classé à la place correspondante au $\frac{3}{4}$ du nombre d'engagés du tableau concerné si les tableaux sont complets). Ex tableau de 32, place 25, tableau de 24, place 18.

Forfait non excusé après le mercredi 11 avril 2018 - 20h00 : amende de 25 €.

Inscriptions sur le memento à retourner au Comité 72 avant le :
Vendredi 06 avril 2018 - 12h00 dernier délai

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE EN COMPTE APRES CETTE DATE

[La liste définitive des qualifiés et remplaçants ainsi que les horaires de pointage sur le site du CD et par mail dans vos clubs le Lundi 9 avril](#)

Le responsable de l'épreuve
Michel Vigneron ☎ : 06 .07.25.24.25